

CHÂTILLON-EN-DIOIS

L'écho

Informations municipales N° 77
Décembre 2014

Ce mois-ci, voyage dans le Diagnostic du PLU : **Démographie et Économie**

Le voyage continuera début janvier avec le **Logement et les Équipements** et ensuite début février avec le dernier volet du diagnostic : **L'environnement et les paysages en bref et surtout la synthèse du diagnostic !**

Le diagnostic est un des documents du PLU destiné à faire un état des lieux de la commune.

C'est un document volumineux (environ 170 pages) qui ressemble un peu à un cours de géographie : une bonne occasion de mieux connaître notre commune ! C'est aussi un document qui fait des constats et liste les problèmes qui doivent être envisagés dans la définition du plan d'urbanisme.

Le document élaboré par le bureau d'étude se base pour une grande partie sur les statistiques de l'INSEE concernant la commune : le lecteur intéressé et disposant d'Internet peut s'y reporter à l'adresse suivante :

http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-26086

Nous suivons le plan adopté par le bureau d'étude ce qui permet de s'y reporter facilement. Le document qui suit est un résumé très condensé du diagnostic dans son état actuel.

PLU DE CHÂTILLON-EN-DIOIS, ÉLÉMENTS DE DIAGNOSTIC

La commune de Châtillon-en-Diois fait d'abord l'objet d'une présentation rapide :

Son territoire, d'une superficie de 2802 hectares, est limitrophe des communes de Saint-Roman, Laval d'Aix et Treschenu-Creyers, mais également des communes de Boulc-en-Diois, et Menglon situées en rive gauche du Bez.

La commune est chef-lieu de canton et rattachée administrativement à l'arrondissement de Die.

1) COLLABORATIONS INTERCOMMUNALES ET PLANIFICATION SUPRACOMMUNALE

Le PLU de Châtillon est soumis à de nombreuses contraintes liées aux institutions et aux très nombreux et complexes documents et lois qui régissent le territoire.

1.1 Le territoire et l'intercommunalité : La Communauté de Communes du Diois (CCD)

Châtillon-en-Diois appartient à la communauté de communes du Diois, nommée "Pays Diois", qui regroupe 52 communes depuis 2001.

A ce titre, le PLU doit prendre en compte le Plan Local d'Habitat : **PLH** de la communauté de communes.

Autres structures intercommunales :

Le syndicat mixte du Parc Naturel Régional du Vercors (P.N.R.V.) : structure qui regroupe 39 communes du département de la Drôme et 51

communes de l'Isère

Le syndicat départemental d'énergie de la Drôme (Energie SDED) : syndicat mixte qui regroupe l'intégralité des 369 communes drômoises pour l'organisation des services publics en matière d'électrification (notamment distribution d'électricité, extension, renforcement et enfouissement des réseaux,...).

Le syndicat Départemental de Télévision : Syndicat en charge de la programmation et de la gestion des infrastructures de télécommunication

1.2 Planification supra-communale et autres documents de « cadrage » s'imposant au P.L.U.

Loi Montagne : La commune de Châtillon-en-Diois est soumise aux dispositions particulières aux zones de montagne prévues aux articles L 145-1 à L 145-9 du code de l'urbanisme.

Charte du Parc Naturel Régional du Vercors : Châtillon-en-Diois fait partie du Parc Naturel Régional du Vercors (P.N.R.V.)

Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux : SDAGE et SAGE : La commune de Châtillon-en-Diois appartient au territoire "affluents méditerranéens rive gauche du Rhône" du SDAGE, elle est concernée par le périmètre du SAGE Drôme et fait partie d'un Contrat Rivière.

Le Schéma Régional de Cohérence Ecologique :

SRCE doit être pris en compte.

On doit y ajouter **les servitudes d'utilité publique**, la prise en compte **des risques naturels...**

et aussi **BioVallée, Le Pôle d'Excellence Rural (télétravail), le Contrat de Développement Durable Rhône-Alpes Pays du Diois**, etc...

2) LE DIAGNOSTIC : CONTEXTE ECONOMIQUE ET HUMAIN

2.1 Le diagnostic démographique

2.1.1 La commune dans son environnement territorial et démographique

Châtillon, commune rurale de 561 habitants au recensement INSEE de 2009, représente en 2009

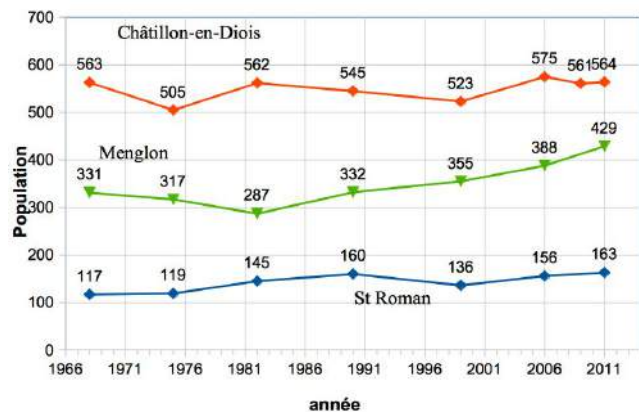
- 5,1 % de la population de la Communauté des Communes du DIOIS (10 989 habitants).

- 28.3% de la population du canton : 1 989 habitants

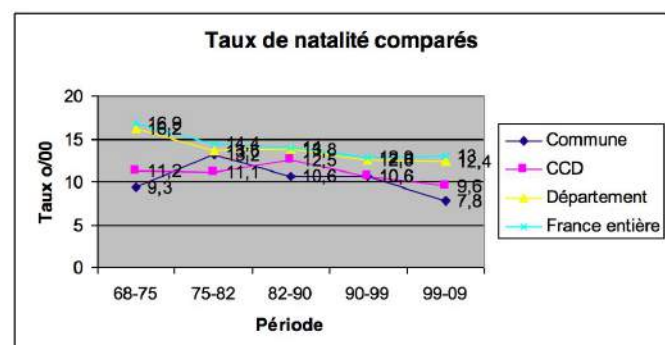
2.1.2 L'évolution démographique globale

La population a connu une **évolution fluctuante** où croissance et décroissance se succèdent avec des baisses de population de 1968 à 1975 et de 1982 à 1999, une augmentation de 1975 à 1982. La dernière décennie, 1999-2009 est celle d'un sursaut : en 2009, la commune a juste retrouvé son niveau démographique des années 70. En 2011 avec 561 habitants la croissance semble perdurer.

2.1.3 Les composantes de la variation



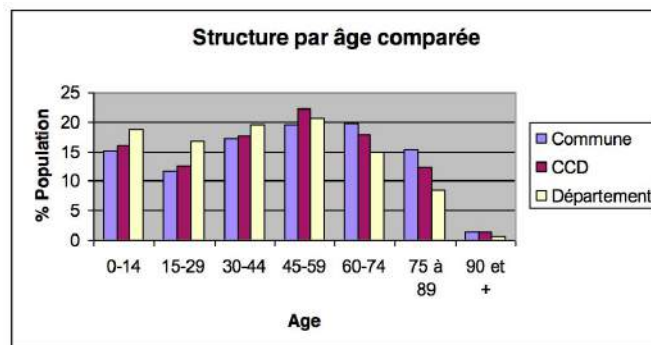
La dynamique naturelle liée à la natalité est en déficit constant par comparaison avec la CCD, le département



et la France. Les migrations, arrivées de nouveaux habitants, sont le moteur de la croissance démographique lorsqu'elle existe.

2.1.4 La structure démographique d'aujourd'hui

Le fait marquant est une population très âgée : Les classes plus âgées (60 ans et plus) représentent une part importante (36,5%) et supérieure à la moyenne départementale (24.3 % et Dioise (31.4%).



La taille des ménages est réduite : Comme partout en France, on constate une diminution forte et régulière de la taille des ménages (nombre de personnes par unité d'habitation), mais le phénomène est plus marqué à Châtillon.

Châtillon en Diois	CCD	Département	France
1,92	2,09	2,34	2,33

2.1.5 Les revenus des ménages :

Le revenus des ménages sont modestes, ce qui explique le fort taux de foyers non imposables.

En 2009	Revenus moyens/foyer	Foyers non imposables %
Châtillon en Diois	18150	58,1
CCD	18090	57,9
Département	21157	49,8

2.1.6 Les enjeux de la démographie pour la révision du POS / PLU

Le diagnostic exposé ci-dessus peut se résumer ainsi :
 - un léger rebond démographique depuis 1999,
 - une population dont la dynamique réside dans les migrations et de structure très vieillie
 - des ménages petits avec des revenus modestes.

Les enjeux démographiques pour le PLU tiennent alors à permettre une meilleure contribution à l'essor démographique global du canton et du Diois, et à un rééquilibrage de la structure de la population, âge et taille des ménages.

2.2 Les données économiques : les activités et l'emploi

2.2.1 La population active

Date recensement	Population active	Taux d'activité % d'actifs dans la pop. des 15-64 ans	Population active ayant un emploi	Population active ayant un emploi travaillant à Châtillon en Diois	Taux d'emploi (% des actifs ayant un emploi dans la pop. des 15 - 64 ans)	Taux de chômage (% parmi les 15 - 64 ans)	Inactifs en % (parmi les 15 - 64 ans)
VALEURS COMMUNE DE CHATILLON-EN-DIOIS							
1999	180	66,2	154	111 (72,1%)	55,5	10,7	33,8
2006	216	68,5	183	107 (58,5 %)	57,1	11,4	31,5
2010	218	68,9	198	112 (56,9%)	61,6	7,3	31,1
2011	218	68,9	195	113 (56,9%)	61,6	7,3	31,1
VALEURS CANTON DE CHATILLON-EN-DIOIS							
2011	831	71,1	736	(commune de résidence) 399 (53,2 %)	63,0	11,4	28,9
VALEURS COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DIOIS							
2011	6620	72,8	4203	(commune de résidence) 2513 (59,2 %)	63,5	12,8	27,2

2.2.2 Les emplois et les activités présents sur la commune

2.2.2.1 Les emplois :

La commune de Châtillon-en-Diois, bourg centre apparaît représentative de son canton. En 2011, par rapport à l'ensemble des communes du canton, Châtillon retient un peu plus ses actifs sur place. Châtillon-en-Diois apparaît comme un pôle économique local "secondaire" mais qui reste structurant et qui présente un taux de chômage inférieur à celui observé sur l'ensemble des communes du Canton ou de la Communauté de Commune du Diois.

2.2.2.2 Les secteurs d'activité :

Source : INSEE, RP 1999, 2006, 2011	COMMUNE DE CHATILLON EN DIOIS			CANTON DE CHATILLON EN DIOIS			COMMUNAUTE DE COMMUNE DU DIOIS
	1999	2006	2011	1999	2006	2011	2011
Nombre d'emplois dans la commune (ou la zone)	167	184	229	533	543	579	4210

Etablissements actifs au 31 décembre 2011 par secteur d'activité	Nombre d'établissements actifs	% d'établissements actifs	Nombre de postes de salariés selon secteur d'activité
Agriculture, sylviculture, pêche	27	27,8	3
Industrie	9	9,3	2
Construction	8	8,2	12
Commerce, transports, et services divers	38	39,2	55
<i>Dont commerce, réparation automobile</i>	8	8,2	47
Administration publique, enseignement, santé, action sociale	15	15,5	38
Ensemble	97	100	110

2.2.2.3 L'activité agricole sur la commune :

On retiendra quelques idées :

En trente ans la commune a perdu la moitié de ses exploitations. Par contre le nombre total d'actifs sur les exploitations est en augmentation.

En 2010, les exploitations ayant au moins un filot sur la commune ont fait une déclaration, ce qui représente une superficie totale sur la commune de 669 hectares.

L'essentiel des surfaces déclarées sont :

- Des surfaces en herbe : 458 ha (14 exploitations)
- De la vigne : 70 ha (13 exploitations)
- Des espaces en grandes cultures (céréales,...) : 55 ha (8 exploitations)
- Les surfaces en arboriculture : 38 ha (noyers : 2306 arbres à coques déclarés), soit 11 exploitations
- Les surfaces cultivées en légumes : 19 ha
- Les plantes à parfum ou médicinales : 11 ha.

42 ha sont déclarés en agriculture biologiques, et 3 exploitations ayant leur siège sur la commune pratiquent ce type d'agriculture.

Des données plus actuelles sur les exploitations agricoles ont été recueillies directement dans la commune : questionnaire et rencontre avec les agriculteurs décembre 2013 :

Il est difficile de résumer toute cette information.

Une consultation du document est possible en Mairie.

La baisse du nombre d'exploitation agricole a continué : 12 exploitations ont un siège sur la commune et sont considérées comme exploitations professionnelles en activité. Sur ces douze exploitations, trois peuvent être considérées comme des exploitations ayant une activité limitée.

Les politiques agricoles :

La Région mène une politique contractuelle en faveur de l'agriculture par le Projet Stratégique Agricole et de Développement Rural (**PSADER**). Les buts sont de favoriser l'accès au foncier, l'installation et la transmission. Un axe important est de développer une filière bois pour tenir compte de l'importance de la forêt sur le territoire.

Il existe aussi un Plan Pastoral Territorial (**PPT**) et des

actions dans le cadre du projet Biovallée.

En conclusion : Activité agricole : les tendances :

- Une douzaine de sièges d'exploitation en place sur la commune ;
- Un potentiel agricole reconnu : vignobles AOC, et des exploitations avec des productions spécifiques: arboriculture, noyers, cultures, maraîchage, ou en développement comme les plantes aromatiques et médicinales ;
- Des exploitations "dynamiques" cherchant à se diversifier, avec pour l'une d'elles des contraintes importantes de localisation dans le village, et pour plusieurs la recherche active de foncier agricole pour s'agrandir et même pour s'installer
- Une population agricole "moyennement" âgée, qui risque d'engendrer des perspectives d'évolution importantes des exploitations sur la commune, au-delà de la prochaine décennie
- De nombreux exploitants extérieurs et une part de retraités qui mettent en valeur de petites parcelles viticoles suscitant dans une certaine mesure un gel du foncier agricole
- Des espaces agricoles recherchés par les exploitations en activité qui sont confrontées à des phénomènes de rétention foncière, de coût du foncier, et qui entrent en concurrence avec les projets résidentiels touristiques.
- Un contexte local difficile au niveau du Diois, mais des actions spécifiques mises en œuvre dans le cadre des politiques contractuelles notamment avec la Région pour affirmer les spécificités du territoire et soutenir le développement de l'agriculture "bio" et la filière « bois ».

2.2.2.4 Activités autres qu'agricoles: commerces, services, industrie et artisanat, tourisme ?

Des données récentes ont été recueillies auprès de la commune : questionnaire et rencontre avec les entreprises du secteur privé lors d'une réunion en janvier 2014. Comme pour l'agriculture, il est difficile de résumer toutes ces informations : voir en Mairie. L'observation de la zone d'activité "Eco-Parc de Guignaise" montre que cette zone est aujourd'hui presque totalement occupée : 3,30 ha d'espaces sont consommés par les activités depuis la création de cette zone à la fin des années 90. Deux lots représentant une superficie totale d'environ 5000 m² restent encore disponibles.

L'activité de commerces, de services et de tourisme est fortement conditionnée par l'apport de population touristique et se concentre sur la période estivale. Mais il existe toutefois un choix de commerces et de services de proximité à Châtillon ouverts à l'année.

En matière de santé, les habitants bénéficient des principaux services : centre médical, pharmacie, et pour les personnes âgées une structure d'accueil privée en foyer logement.

Les enjeux :

En matière d'estimation des besoins, il apparaît qu'au niveau des activités déjà implantées sur la commune, des projets d'extension ont été exprimés par plusieurs entreprises :

L'Herbier du Diois : cette entreprise envisage la construction de nouveaux bâtiments, puis une extension de son activité sur le site de Guignaise.

Sur ce site également, des besoins sont exprimés pour le développement de l'activité travaux publics d'une entreprise déjà localisée à Châtillon.

Les lots restant encore disponibles dans la zone d'activités, vont être occupés à court terme. L'offre foncière sur ce site va s'avérer rapidement insuffisante.

L'enjeu est donc de pouvoir dégager dans le cadre du PLU des potentialités nouvelles pour les activités économiques à l'endroit du site de Guignaise qui apparaît aujourd'hui attractif.

Des besoins sont également formulés pour des activités implantées dans le tissu bâti (extension et restructuration d'un restaurant, création de gîtes, recherche de local dans le bourg pour activité de commerces et de services...). Ces besoins sont généralement conditionnés dans leur choix par les capacités d'accès et de stationnement. La RD 539 apparaît comme un axe attractif pour ces activités.

Des besoins sont également exprimés pour des projets de développement d'hébergement touristique, qui apparaissent relativement importants en taille et en capacité d'accueil : projet d'un site d'hôtellerie de plein air à La Conche, et d'un parc résidentiel de loisirs au lieu-dit "La Touche" ou "Petit Plat".

Conclusions

Une soixantaine d'entreprises sont répertoriées en 2014 dans les domaines du commerce, de l'artisanat, des services et surtout du tourisme. Les commerces ont tendance à se regrouper en façade de la RD539.

Les activités artisanales et de services sont localisées dans le village et dans l'Eco Parc de Guignaise qui n'offre plus assez de place devant les besoins d'extension de la part de plusieurs entreprises.

Le tourisme est un secteur essentiel pour le développement économique, mais les projets multiples et très ambitieux proposés risquent de ne plus être à l'échelle de Châtillon en Diois.

À suivre

Commémoration du 11 novembre 2014



Sous une petite pluie intermittente, de nombreux châillonnais se sont rendus au monument aux morts pour cette occasion. La gendarmerie et le corps des pompiers de Châtillon sont fidèles au rendez-vous. Le Maire Eric Vanoni et son conseil municipal forment une haie devant le monument aux morts. C'est un tableau que l'on retrouve chaque année et qui rassemble la population, ses élus, et les forces publiques pour une cérémonie toujours émouvante, particulièrement en cette année du centenaire du début de la "Grande Guerre".



La fanfare l'Echo diois donne le ton avec une belle interprétation de la Madelon, pour nous replonger un peu dans un passé déjà lointain. Eric Vanoni confie alors à Christiane Puech, 2ème adjointe, la lecture du message de M. Kader Arif, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Défense, chargé des anciens combattants et de la Mémoire.

extraits du discours :

"... Nous nous souvenons de ce 3 août 1914, de ce tocsin qui retentit dans les villes françaises et alerte la population, de ces millions de Français qui se mobilisent. Nous nous souvenons avec respect et émotion de cette journée du 22 août 1914 qui dévoile l'horreur effroyable de la guerre ; de ces 27 000 jeunes Français qui meurent ce jour là.

... Mais il nous appartient surtout aujourd'hui à toutes et à tous de nous souvenir de ce 11 novembre 1918, de cette paix que chacun de nos concitoyens croyait alors éternelle.

... Depuis un an, le centenaire de la Grande Guerre mêle intimement mémoire familiale et mémoire

nationale. Il est vécu dans chaque commune, chaque famille, chaque foyer ...

Cette journée du 11 novembre est dédiée à la fraternité entre les peuples et à la paix. Elle invite à la réflexion que chacun d'entre nous doit conduire sur la nécessité de préserver la paix, de

défendre les fondements de notre République et de l'Europe et de garantir la place de la France dans le



monde."

Après ce discours, le Maire fait déposer une gerbe de fleurs au pied du monument aux morts avant de demander une minute de silence après la sonnerie aux morts.

Le silence et le recueillement sont rompus par la Marseillaise interprétée par l'Echo diois.

À noter :

- Le monument aux morts de Châtillon est un des 4 du Diois à avoir une statue : le "poilu victorieux" est un modèle du sculpteur Eugène Paul Benet qui fut tiré à plusieurs centaines d'exemplaires. Vous pouvez trouver plus de détails à ce sujet dans le livre *Le Diois dans la Grande Guerre* édité très récemment par le Musée de Die et du Diois et l'Association Dea Augusta (15 €, disponible à la librairie Mosaïque à Die). Ce livre est consultable (non disponible au prêt) à la bibliothèque municipale de Châtillon.

- Depuis le vote du parlement du 20 février 2012, le 11 novembre est une journée "de commémoration de la Grande Guerre et de tous les morts pour la France".



Conception et réalisation : Mairie de Châtillon-en-Diois, 26410

Directeur de la publication : Eric VANONI

Rédaction de ce numéro : J.A. MALOD, J.P. COLLETTE

Associations *ERRATUM* : Dans le compte rendu du Forum des Associations du numéro 76 de l'Echo, nous avons oublié de mentionner la présence de l'**ACSPADE**.

BIBLIOTHÈQUE : Pendant les vacances de Noël, du 22 décembre au 4 janvier, la bibliothèque sera fermée.

Assemblée générale de Châtillon Arts et Vigne, le 7 novembre 2014

La présidente Christiane Puech présente son rapport moral devant une trentaine de personnes :



Après des remerciements à tous ceux qui ont permis le bon déroulement du Festival, elle a fait le bilan des activités de l'année. La journée familiale du mercredi et la Nuit des Cabanons avec le spectacle son et lumière ont été un grand succès.

L'association a 103 adhérents locaux et 67 adhérents exposants. Nous avons le soutien de 62 commerçants, artisans, entrepreneurs diois.

Le Village-Galerie pose problème : sur 42 locaux mis à disposition par des habitants du village, 19 sont attribués par les propriétaires aux mêmes artistes chaque année, et certains ne sont pas passés par la commission de sélection.

Le rapport est complété par celui d'Annick Lagnion pour la Bibliothèque et celui de J. Malod pour le Club Informatique.

Le rapport financier présenté par J. Malod montre un exercice en léger déficit. Ceci s'explique par le coût des animations supplémentaires de la 20^e édition.

Assemblée générale de la gymnastique volontaire, le 14 novembre 2014

L'assistance nombreuse, 50 personnes, montre la vitalité de l'association. Sylvie Veye Chareton, Présidente, souligne l'appartenance à un mouvement important : le comité régional Rhône Alpes compte 850 animateurs et 75 000 licenciés. Pour Drôme-Ardèche, ce sont 86 animateurs, 40 associations en Ardèche (2912 licenciés) et 55 associations en Drôme (5196 licenciés).

En 2013-14, il y avait 3 séances de gymnastique volontaire : à Châtillon-en-Diois (24 membres), Menglon (16) et Luc-en-Diois (21).

L'association a eu ses activités habituelles avec participation au regroupement annuel Drôme-Ardèche, la galette des rois le 15 janvier, et cette année la participation au premier forum des associations de Châtillon.

Le rapport financier est présenté par Antoine Cavalli, Trésorier, avec un total des dépenses de 5046 € pour 4569 € de recettes. Le budget prévisionnel présenté tient compte de l'arrivée d'une

L'aide des Sponsors est toujours importante. Les communes de Châtillon et voisines, le département soutiennent toujours fortement le Festival.

Compte tenu des réserves financières et en gardant un lien entre dépenses et recettes (prix des entrées), il est possible de continuer à améliorer le Festival.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Renouvellement du tiers du Conseil d'administration : *sont réélus* : Bernard Duruphy-Bal, Eric Vanoni; *sont élues* : Catherine de Souza, Gaëtane Lamontellerie.

La discussion générale porte sur le Village-Galerie. Il y a chaque année peu de places disponibles pour de nouveaux artistes. Aussi l'association a rappelé aux exposants la nécessité d'accepter des pauses de 2 ans. Le problème des propriétaires qui choisissent leur exposant appelle de la discussion et de la concertation. Il faut arriver à maintenir un Village-Galerie dans lequel l'association garde la maîtrise du choix des exposants, tout en reconnaissant l'aide apportée par les propriétaires. Il est de l'intérêt de tous à Châtillon de trouver cet équilibre.

Régis Bonargent du "Labo" fait des propositions de spectacles. L'assemblée générale se termine autour d'un verre de Clairette.



salariée et du développement de l'activité "Aérolatino" en sus des séances de gymnastique volontaire classique.

Les rapports sont adoptés à l'unanimité.

Le bureau est reconduit. Sylvie lance un appel à bénévole pour aider Antoine dans la comptabilité : Huguette Maillefaud se propose.

L'année 2014-15 s'annonce bien avec l'activité aérolatino qui attire de nouveaux adhérents. Le rassemblement Drôme-Ardèche coûteux est remis en question. Localement, la galette des rois aura lieu le 14 janvier 2015.

L'assemblée générale se conclut dans une très bonne ambiance par la dégustation d'une excellente choucroute



préparée par Richard Perrier !